



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montréal réaffirme son appui à la relocalisation du Boulot vers... via un soutien de 300 000 \$ de son Service de développement économique

*Un pas de plus dans sa relocalisation à la Tonnellerie,
un édifice patrimonial industriel de Hochelaga-Maisonneuve*

MONTRÉAL, le 28 juin 2021 – Entreprise d'insertion sociale et professionnelle de jeunes en difficulté, [Le Boulot vers...](#) obtient un octroi de 300 000 \$ du Service de développement économique de la Ville de Montréal. Ceci porte à près de 3 M \$ la valeur du soutien reçu de la part d'acteurs publics et privés pour la réalisation de son projet évalué à un peu plus de 7 M \$.

« Le projet de La Tonnellerie est une occasion exceptionnelle pour Le Boulot vers... de donner encore plus d'envergure à sa mission auprès des jeunes en difficulté. À ce titre, c'est une puissante source de motivation et de fierté pour toute notre organisation », estime la présidente du conseil d'administration Johanne Pratte.

« Dix ans après avoir semé la graine de ce projet, nous pouvons aujourd'hui envisager son aboutissement en 2023 », indique avec enthousiasme Jean-François Lapointe, directeur général du Boulot vers...

« La relocalisation à La Tonnellerie va permettre au Boulot vers... de consolider son action à l'égard de jeunes en difficulté. Pour ma part, ce projet est un rêve qui devient réalité et j'en suis très heureuse », précise Jeanne Doré, l'initiatrice du projet. Après 25 ans à la barre du Boulot vers..., celle-ci a pris sa retraite en juillet 2020 et a assuré la transition du dossier au cours de la dernière année.

-30-

Le projet de relocalisation du Boulot vers...

En 2010, Le Boulot vers... était informé qu'il devrait trouver de nouveaux locaux avant... 2014. L'échéance, heureusement reportée à plus d'une reprise, donnait à l'organisme l'occasion de concevoir un projet hors de l'ordinaire : la requalification de l'ancienne usine de la *St. Lawrence Sugar Refinery Company*, connue sous le nom de [La Tonnellerie](#), un édifice construit en 1888 et voué à la fabrication industrielle de tonneaux.

« Le projet de La Tonnellerie est multidimensionnel. En premier lieu, il permettra au Boulot vers... de poursuivre ses activités dans un lieu conçu en fonction de ses besoins spécifiques. Deuxièmement, il lui fournira l'occasion d'accueillir encore plus de jeunes. Tertio, il redonnera vie à une zone abandonnée depuis une soixantaine d'années, dans une perspective de concertation des acteurs communautaires, publics et privés. Enfin, il assurera la protection d'un édifice d'une grande valeur

historique et patrimoniale, qui témoigne du développement industriel de l'est de Montréal au XIX^e siècle », explique Jeanne Doré, soulignant l'esprit d'initiative et de collaboration manifesté dès 2011 par la mairie de l'Arrondissement [Mercier-Hochelaga-Maisonneuve](#).

Le projet en quelques étapes clés

Si long qu'ait été le chemin vers la réalisation du projet, son parcours a été jalonné par plusieurs étapes clés des plus positives, parmi lesquelles :

- 2011 : à l'invitation de la mairie de l'arrondissement, Le Boulot vers... amorce sa réflexion quant à une éventuelle relocalisation à La Tonnellerie
- 2016 : cession du site de La Tonnellerie au Boulot vers... par son propriétaire, le Ministère des Transports du Québec
- 2016 : association de deux partenaires stratégiques au projet, soit la firme d'architectes [Rayside Labossière](#) et le groupe de ressources techniques [Bâtir son quartier](#)
- 2017 : obtention d'une contribution du Fonds d'initiative et de rayonnement de la métropole (FIRM) pour la requalification et la mise en valeur patrimoniale du site de la Tonnellerie
- 2019 : approbation du plan de relocalisation du Boulot vers... par le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) de l'Arrondissement
- 2019 : Le Boulot vers... dépose sa demande de permis de construction à l'arrondissement

Un financement tripartite

Pour financer le projet, Le Boulot vers... a opté pour une approche tripartite : des aides publiques des divers paliers gouvernementaux (fédéral, provincial, municipal), des dons en provenance d'entreprises, de fondations et de particuliers ainsi qu'un prêt hypothécaire.

Du côté public, le Québec joue un rôle de premier plan, avec la valeur immobilière du terrain et de la bâtisse, cédés par emphytéose, ainsi que par une subvention de 500 000 \$, en mars 2020, du Ministère de l'Économie et de l'Innovation, via le Programme d'Immobilisation en entrepreneuriat collectif (PIEC). La Ville de Montréal, dans le cadre de son programme *Accélérer l'investissement durable*, a accordé au projet une subvention de 300 000 \$, en juin 2021. Du côté du gouvernement fédéral, une demande de subvention est en traitement au programme *Bâtiments communautaires verts et inclusifs* d'Infrastructure Canada.

En ce qui a trait à l'aide privée, près de 500 000 \$ ont été récoltés auprès de donateurs privés depuis 2017; ce montant représente le tiers de l'objectif initial de la campagne majeure de financement.

Source : Le Boulot vers...

Renseignements et demandes d'entrevues :

Johanne Pratte, présidente du conseil d'administration, Le Boulot vers...

(514) 259-4814

fondation@boulotvers.org

Jean-François Lapointe, directeur général, Le Boulot vers...

(514) 259-2312, poste 222

jflapointedg@boulotvers.org